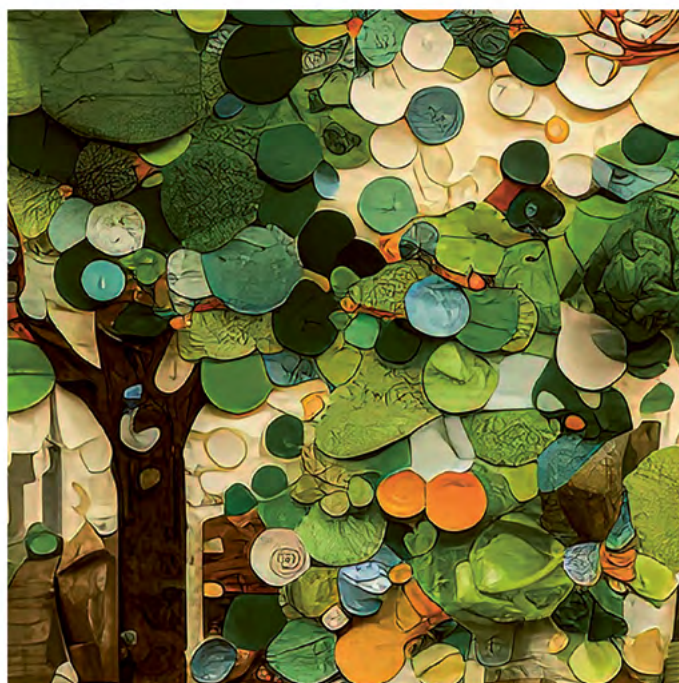


RT Mag

N°13



p.12

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

www.rt78.fr

@Rambouillet.Territoires

@rambouillet_territoires

Agglo_RT78

Rambouillet-Territoires

ca-rambouillet-territoires

**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





SOMMAIRE

03 Le mot du Président

04 Vu sur les réseaux

05 Les actus

Le déploiement des équipements de proximité

08 À la une !

Les vœux de Rambouillet Territoires pour 2025

10 Décryptage

Les déchets

12 Grand angle

La collecte et le traitement des déchets

15 Les trésors de Rambouillet Territoires

La carte détachable du patrimoine naturel et culturel

19 Le trésor du territoire

Les trésors boisés

20 Notre invitée

Émilie, chargée de prévention des déchets

22 À vos côtés...

Le relais petite-enfance de Rambouillet Territoires

25 C'est voté !

Les principales délibérations du conseil communautaire

26 Nos villes et villages

Saint-Léger-en-Yvelines

28 En coulisses

Le système d'information géographique (SIG)

30 Instantanés

Retour en images sur les principaux événements

31 L'actu de la région

Transports en Île-de-France : la tarification unique

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 01 34 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires • Directeur de la rédaction : William Desabres

Directrice de la communication : Stéphanie Brivady • Rédaction : Karine Flogeac • Secrétaire de rédaction : Manon Martin

Conception graphique et réalisation : Benoît Sourdin • Crédits photos : service Communication Rambouillet Territoires sauf mention contraire, Adobe Stock

Impression sur papier recyclé - Imprimeries Morault - N°ISSN : 2803-1512

Si vous rencontrez un problème de distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'adresse mail : communication@rt78.fr

RT Mag est disponible pour les non-voyants : <https://www.rt78.fr/kiosque> (lecture réalisée par La Bibliothèque sonore de Rambouillet et du sud-Yvelines – 78R@advbs.fr)



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers habitants de Rambouillet Territoires,
chers lecteurs,

A lors que nous entamons une nouvelle année, je tiens à vous adresser officiellement, au nom du Conseil communautaire, mes vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette année soit synonyme de bonheur, de santé et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous. Ensemble, poursuivons notre engagement pour faire du sud-Yvelines un territoire exemplaire, où il fait bon grandir, entreprendre et s'épanouir.

Notre agglomération, riche de ses 36 communes, s'appuie sur une identité singulière et précieuse. Son patrimoine historique et culturel est illustré par des lieux emblématiques tels que le château de Rambouillet et les centres anciens de nos villages. L'environnement naturel, avec ses forêts majestueuses et ses paysages préservés, constitue un véritable trésor pour les habitants comme pour les visiteurs. Nous avons tous la responsabilité de préserver cet héritage, tout en valorisant les nombreux projets et initiatives qui mettent en avant nos atouts naturels et culturels.

Le dynamisme de notre territoire repose également sur ses entreprises, qui, à travers leur diversité et leur innovation, contribuent au rayonnement de Rambouillet Territoires dans toute la région. Qu'il s'agisse de petites structures familiales ou de grandes entreprises implantées localement, chacune joue un rôle essentiel dans l'économie et le développement de notre communauté. Soutenir cet élan entrepreneurial demeure une priorité pour garantir l'attractivité et la prospérité de notre territoire.

Cette édition du *RT Mag* se concentre sur la gestion des déchets, un enjeu majeur de notre époque. Nous devons, collectivement, adopter des pratiques plus responsables : réduire nos déchets, encourager le tri et promouvoir

le recyclage. Grâce à vos efforts et à des infrastructures modernisées, nous réalisons de grandes avancées. Toutefois, il reste encore du chemin à parcourir. C'est ensemble que nous construirons un avenir durable pour les générations futures.

Dans cette première édition de l'année, je vous propose également de découvrir notre tout nouveau livret culturel et événementiel, rassemblant les rendez-vous incontournables de notre territoire. Concerts, spectacles, pièces de théâtres, expositions, festivités ou encore sorties nature, notre territoire est riche en propositions. Ce livret a pour objectif de mettre en avant les nombreuses initiatives de notre communauté d'agglomération et de ses 36 communes.

L'année 2025 s'annonce pleine de défis, mais aussi de promesses et d'opportunités. En travaillant main dans la main, en valorisant nos atouts et en partageant nos ambitions, nous ferons de cette nouvelle année un moment marquant pour notre territoire. Merci à vous pour votre engagement et votre confiance.

Très belle année 2025 !

Thomas Gourlan

Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional d'Île-de-France
Adjoint au Maire de Rambouillet

Pour suivre Thomas Gourlan



04 VU SUR LES RÉSEAUX

Découvrez en images les moments clés de Rambouillet Territoires sur les réseaux sociaux. Événements, actualités et temps forts, voici un aperçu des publications les plus marquantes. Suivez-nous pour ne rien manquer !

INSTAGRAM :



FACEBOOK :



FOCUS SUR ILLIWAP :



Communauté d'Agglomération
Rambouillet Territoires

Illiwap est une application qui permet de suivre les alertes de la communauté d'agglomération en temps réel. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone via Google play ou Apple store et de vous abonner à ca-rambouillet-territoires.

L'alerte pluie-inondation du 9 octobre 2024 a ainsi permis à la cellule de crise d'informer les habitants de l'évolution de la situation.



89 303
visiteurs uniques*



Création du compte
le 4 septembre 2024
544 abonnés*



2000 abonnés*



6100 abonnés*



3645 abonnés*



1164 abonnés*

LES ACTUS

LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Geoffroy BAX DE KEATING

Vice-président délégué « Politique sportive et de loisirs intercommunale » de Rambouillet Territoires



Rambouillet Territoires s'engage activement dans le développement d'infrastructures sportives et de loisirs pour ses 36 communes afin de renforcer l'attractivité et la qualité de vie des habitants. L'approche territoriale de la communauté d'agglomération permet non seulement une répartition stratégique des équipements en fonction des bassins de vie, mais aussi une gestion optimisée des coûts. Après les dernières inaugurations fin 2024, le programme de déploiement d'équipements de proximité va se poursuivre en 2025.

La communauté d'agglomération intervient dans le domaine sportif et de loisirs en assurant la construction, l'entretien et la gestion d'infrastructures dédiées. À ce titre, elle a lancé un programme de déploiement d'équipements variés – terrains

multisports, parcours sportifs, aires de jeux, tables de ping-pong, terrains de pétanque et jeux ludiques (tables d'échecs ou de jeux de l'oie) – pour les 36 communes du territoire.

Le processus d'installation de ces équipements suit une procédure bien établie. Les communes soumettent

leurs demandes à la communauté d'agglomération en précisant leurs attentes, comme le public cible – enfants, adolescents, adultes, seniors, mixtes –, l'emplacement souhaité et le plan du site prévu pour l'installation. La commission « politique sportive et de loisirs intercommunale » sélectionne les projets prioritaires en s'appuyant sur divers aspects : les équipements déjà installés, les besoins de la commune, le lieu choisi,



Piste d'athlétisme des Essarts-le-Roi

le préchiffrage budgétaire ou encore le temps de réalisation. Des aspects plus techniques incluant la faisabilité, le respect du PLU (plan local d'urbanisme) de la commune et l'intégration du projet dans l'environnement, sont ensuite analysés et plusieurs propositions sont élaborées en collaboration avec l'entreprise mandatée.

Une fois le projet retenu et les démarches administratives réalisées (le permis d'aménager notamment), le chantier peut démarrer. Rambouillet Territoires définit le cahier des charges, supervise le projet, réceptionne les structures et s'assure de leur conformité avant d'en autoriser l'ouverture, tout en maîtrisant les coûts grâce à un marché groupé.

La communauté d'agglomération collabore étroitement avec la commune à chaque étape du projet afin de l'adapter à ses attentes et à ses besoins. Une convention est signée entre la commune et Rambouillet Territoires. La première met à disposition le terrain tandis que la seconde prend en charge l'installation et l'entretien de l'équipement.

Initialement axées sur des infrastructures sportives et des aires de jeux, les demandes se sont diversifiées avec, depuis 2023, l'installation de terrains de pétanque et, depuis 2024, de jeux ludiques (échecs et jeux de l'oie).

Ces équipements, bien qu'adaptés aux besoins spécifiques de chaque commune, sont accessibles à l'ensemble des habitants de la communauté d'agglomération. Rambouillet Territoires veille également à répartir judicieusement les installations en prenant en compte les bassins de vie locaux, l'objectif étant de couvrir l'ensemble du territoire afin d'en renforcer l'attractivité, notamment auprès des familles.



Inauguration du parcours sportif d'Orphin
7 novembre 2024



Parcours sportif d'Émancé



Aire de jeux de Cernay-la-Ville



Aire de Jeux d'Auffargis



City stade de Clairefontaine-en-Yvelines

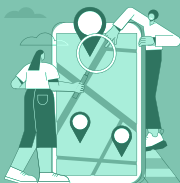


Aire de Jeux d'Orcemont



Aire de jeux du Perray-en-Yvelines

EN CHIFFRES



82
équipements installés
sur l'ensemble du territoire
(29 aires de jeux, 26 terrains
multisports, 3 parcours sportifs,
5 tables de ping-pong, 14 terrains
de pétanque, 5 jeux ludiques)



Près de
450 000 €
investis en 2024



15
équipements
installés en 2024



9
installations
prévues en 2025

À LA UNE

LES VŒUX DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

La cérémonie des vœux de la communauté d'agglomération aux élus, partenaires et collaborateurs s'est tenue le 16 janvier dernier. Elle a été l'occasion pour le président, Thomas Gourlan, de revenir sur les temps forts de 2024, mais aussi d'évoquer les projets pour l'année à venir. Interview.

Quelles réalisations fortes de l'année 2024 vous tiennent à cœur ?

Plusieurs réalisations me tiennent particulièrement à cœur car elles sont significatives pour notre territoire et ses habitants. Parmi elles, la construction du bassin de Groussay à Rambouillet. Ce bassin destiné à réguler les débits d'eau vers la station d'épuration de Gazeran et à limiter les risques d'inondations a prouvé son efficacité en octobre dernier en protégeant le quartier et les communes situées en aval.

Un autre projet important a été la construction de la micro-crèche à Longvilliers. Cette réalisation répond aux besoins croissants des familles en facilitant l'accès à des modes de garde de proximité. De plus, Rambouillet Territoires a installé 15 nouveaux équipements sportifs et de loisirs sur le territoire. Désormais, chaque commune dispose d'au moins un équipement de proximité, favorisant l'activité physique et la convivialité.

L'accès à la culture occupe également une place essentielle dans nos priorités.

En 2024, nous avons à nouveau mis en place une programmation artistique variée afin de favoriser la

diversité culturelle et de la rendre accessible à tous. Enfin, le lancement du premier Intervillages en juin a été un moment marquant pour renforcer la cohésion au sein de notre territoire et encourager les échanges intercommunaux. Toutes ces réalisations sont le reflet de notre engagement pour les habitants.

Quelle est la feuille de route pour 2025 ?

La feuille de route pour 2025 s'articule autour de plusieurs axes stratégiques qui visent à renforcer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie des habitants.

Aussi, nous poursuivrons notre soutien à l'innovation des entreprises locales afin notamment de développer la R&D (recherche et développement) tout en renforçant leur capacité de production. Il est essentiel de leur donner des perspectives de croissance, de création de richesse et d'emplois. Pour cela, nous continuerons à faciliter leurs démarches pour obtenir des subventions avec l'appui de la région Île-de-France.



“ Que chacun trouve dans nos initiatives locales les ressources pour mieux vivre, se divertir, se former, ou entreprendre. ”



© Henri PERROT



© Henri PERROT



© Henri PERROT

Depuis 2022, 1 000 000 € ont été levés sur le territoire. Par ailleurs, nous travaillerons à rendre le territoire plus attractif pour nos jeunes. Cela passera notamment par une collaboration renforcée avec le lycée Bascan et des initiatives telles que la semaine de l'industrie et la proposition de nouvelles formations post-bac plus adaptées aux emplois locaux.

Nous poursuivrons la mise en œuvre du plan climat air énergie territorial (PCAET). À ce jour, nous avons atteint 50 % des objectifs fixés lors de son lancement en 2021. La lutte contre les effets du dérèglement climatique reste une priorité. Nous organiserons également la 4^e édition des Journées du développement durable (JDD) afin de sensibiliser davantage nos habitants et acteurs locaux à ces enjeux.

Nous continuerons d'appuyer les initiatives de la région pour améliorer la mobilité, le tarif unique et l'accessibilité renforcée des transports publics en particulier pour les personnes à mobilité réduite. La sécurisation et la réhabilitation de la RN 191 seront également au programme afin de répondre aux

enjeux de sécurité, même si ce projet dépasse le cadre des compétences de Rambouillet Territoires.

En parallèle, de nouveaux projets culturels seront lancés afin d'enrichir l'offre. Nous continuerons à répondre aux besoins des familles avec la construction de trois nouvelles micro-crèches, à Gazeran, Boinville-le-Gaillard et Les Bréviaires. Enfin, une réflexion sera engagée sur la réhabilitation du centre omnisports intercommunal des étangs (COIE) au Perray-en-Yvelines.

En 2025, notre feuille de route s'inscrit donc dans une dynamique de soutien à l'économie locale, de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Que souhaitez-vous aux habitants des 36 communes pour cette nouvelle année ?

Pour cette nouvelle année, je souhaite avant tout aux habitants des 36 communes de notre communauté d'agglomération une année placée sous le signe de la sérénité, de l'épanouissement et de la solidarité. Que chacun trouve dans nos initiatives locales les ressources pour mieux vivre, se divertir, se former, ou entreprendre. Que notre territoire continue d'être un lieu où il fait bon vivre, avec des services de qualité et une nature préservée.

Retrouvez le reportage photo et le film de la cérémonie sur :
www.rt78.fr

DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE RAMBOUILLET TERRITOIRES

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



La gestion des déchets est un enjeu important pour les collectivités, tant pour des raisons environnementales qu'économiques. La loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) a marqué un tournant en transférant la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés » des communes aux intercommunalités.

Faisons le point.

Le cadre juridique

Un déchet est défini comme « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire » (art. L.541-1-1 du code de l'environnement). Un déchet ménager est défini comme « tout déchet, dangereux ou non dangereux, dont le producteur est un ménage » (art R.541-8 du code de l'environnement), un ménage désignant l'ensemble des occupants d'un même logement. On distingue les déchets ménagers qui font l'objet d'une collecte sélective après un tri à la source de ceux non triés, appelés « ordures ménagères résiduelles » (art. R2224-23 du code général des collectivités territoriales).

Les déchets « assimilés » proviennent d'entités autres que les ménages, telles que les entreprises, associations et administrations publiques. Ces déchets, en raison de leur nature et quantité, ne peuvent être collectés et traités dans les mêmes conditions que les déchets ménagers. À noter

que la collecte et le traitement des déchets issus d'activités économiques relèvent d'une activité économique et non d'un service public.

La compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés » a été transférée des communes aux intercommunalités par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 8 août 2015. Aussi, il incombe à Rambouillet Territoires de veiller non seulement à la collecte et au traitement de ces déchets, mais aussi à leur élimination et valorisation. Le financement de la collecte et du traitement des déchets est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), prévue à l'article 1520 du Code général des impôts. Cette taxe, à laquelle sont assujettis tous les usagers, ménages ou non (entreprises, associations, administrations), est perçue par la communauté d'agglomération qui la reverse intégralement au SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères).

Une compétence déléguée

Bien que la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés » relève des intercommunalités, ces dernières peuvent la déléguer à un syndicat mixte. Ainsi, Rambouillet Territoires a transféré cette compétence au SICTOM de la région de Rambouillet, excepté pour les communes de Mittainville et Gambaiseuil où le Syndicat intercommunal d'évacuation et d'élimination des déchets (SIEED) intervient. Le SICTOM est administré par un Comité syndical composé de délégués titulaires désignés par les communautés d'agglomération lui ayant transféré la compétence, dont Rambouillet Territoires. Le comité est présidé par Benoît Petitprez, vice-président délégué de Rambouillet Territoires. Le SICTOM a ensuite confié les missions de transfert, tri, traitement, valorisation et exploitation des déchetteries au SITREVA (Syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets).

La collecte couvre l'ensemble des opérations de ramassage des déchets, incluant le tri et le stockage préalable avant leur transport vers les installations de traitement. Elle s'effectue principalement en porte-à-porte ou par des points d'apport volontaire situés dans l'espace public. Le traitement englobe les processus de valorisation ou d'élimination, y compris les étapes préparatoires. Les modes de traitement sont hiérarchisés : réutilisation, recyclage, valorisation énergétique - incinération pour produire de la chaleur ou de l'électricité - ou organique - compostage, méthanisation -, et, en dernier recours, élimination par incinération.



Plus d'infos :

<https://www.sictomregionrambouillet.com/>

<https://www.sitreva.fr/>

Compétences



- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement collectif et non collectif - Eau potable
- Aménagement de l'espace
- Droit des sols
- Programme local de l'habitat intercommunal
- Voirie communautaire



- Maintien à domicile
- Micro-crèches
- Relais intercommunal petite enfance
- Gens du voyage



- Amélioration de l'habitat
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Récupérateurs d'eau



- Office de tourisme
- Développement économique
- Gestion des zones d'activités
- Développement des activités commerciales



- Bornes de recharge électrique
- Organisation du transport public
- Transport à la demande



- Base de loisirs
- Conservatoire
- Aires de jeux
- Terrains multisports
- Piscines

12 GRAND ANGLE

LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS

Benoît PETITPREZ

Vice-président délégué « GEMAPI et collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères » de Rambouillet Territoires



Rambouillet Territoires est en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères de ses 36 communes membres. Elle a choisi de déléguer cette compétence au syndicat intercommunal d'évacuation et d'élimination des déchets (SIEED) pour les communes de Mittainville et Gambaiseuil et au syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) de la région de Rambouillet pour les 34 autres communes.

Le SICTOM

Le SICTOM est un syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères créé en 1962. Il regroupe 40 communes réparties sur 4 intercommunalités, la majorité des communes étant dans la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. Cet ensemble représente une population de 90 399 habitants sur une superficie de 656 km². Il est administré par un comité syndical composé d'un président, Benoît Petitprez, de 4 vice-présidents, de 80 délégués titulaires et de 80 délégués suppléants.

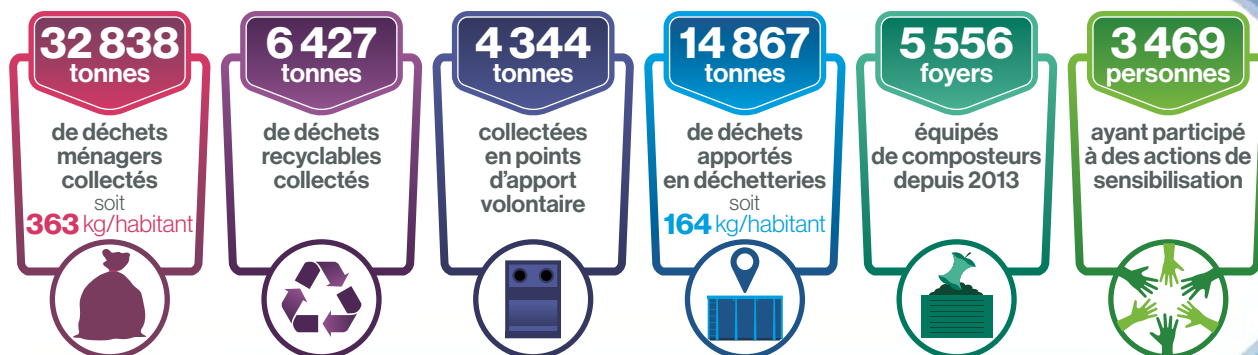
Les missions du SICTOM

Le SICTOM est en charge de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » qui lui a été transférée par Rambouillet Territoires. Le SICTOM a, quant à lui, délégué les compétences « transfert, tri, traitement et valorisation des déchets » et « exploitation des déchetteries » au SITREVA (syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets). La collecte des déchets est confiée en grande partie à la société Europe service déchets. Dans la plupart des communes, les déchets sont collectés en porte-à-porte. Ce service comprend la collecte des ordures ménagères résiduelles, la collecte des emballages et la collecte des verres.

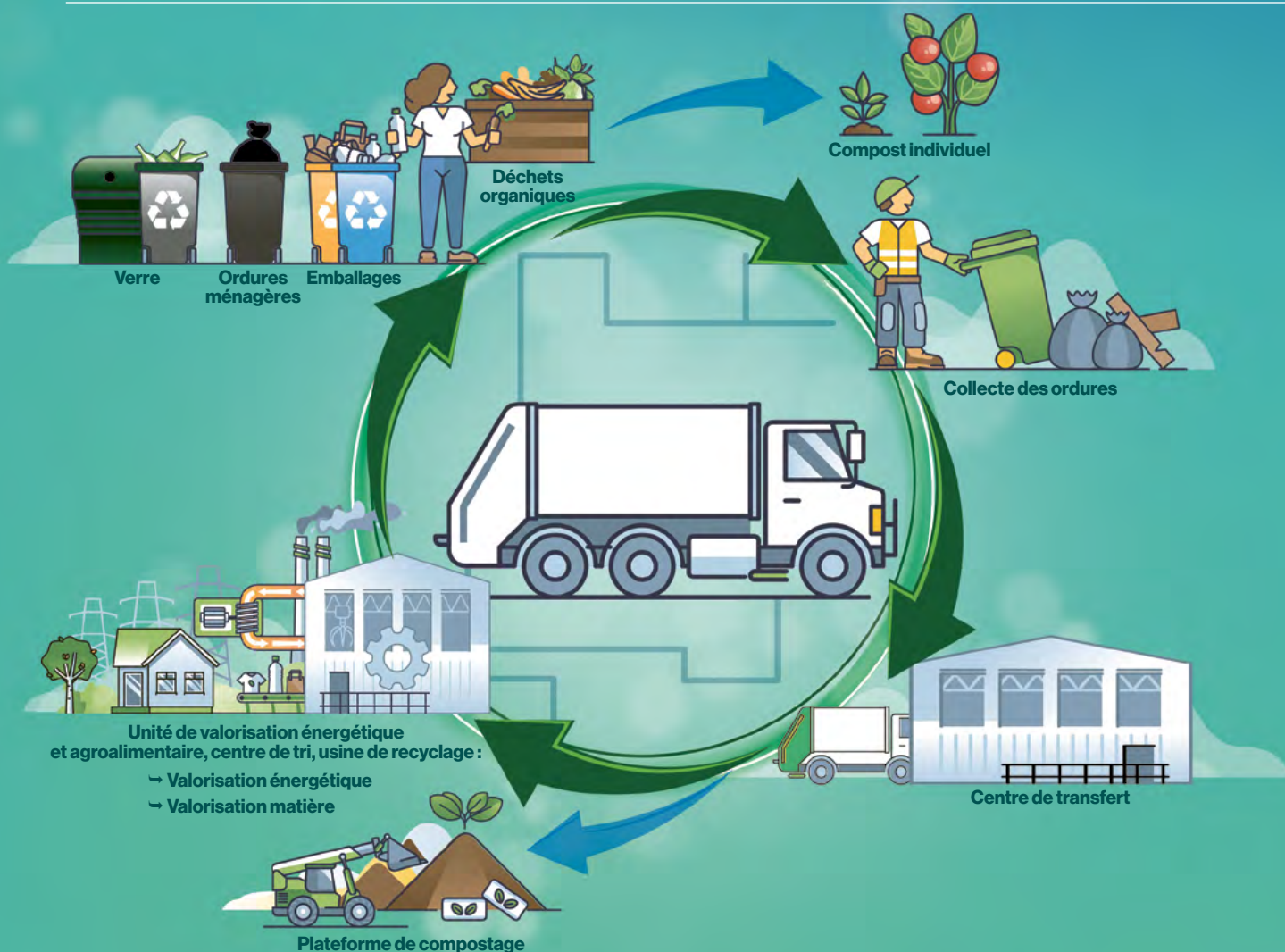
Les jours de collecte varient selon les secteurs. Chaque habitant reçoit un calendrier annuel précisant les jours de collecte.

En complément de la collecte en porte-à-porte, des points d'apport volontaire pour les ordures ménagères résiduelles, le verre et les emballages sont répartis sur le territoire et collectés régulièrement. Il s'agit de points de regroupements des déchets situés dans certains quartiers denses où le porte-à-porte n'est pas possible. Il existe également des points d'apport volontaire pour les déchets végétaux. La collecte des encombrants et des déchets électriques réalisée sur rendez-vous est assurée en régie par le SICTOM, tout comme la distribution et la réparation des bacs de collecte.

En 2023



Le devenir des déchets



Les évolutions de la collecte des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le SICTOM a élargi les consignes de tri des emballages ménagers conformément aux lois du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Une vaste campagne de communication a été déployée pour informer les usagers. Cette démarche vise à simplifier le geste de tri. Aussi, tous les emballages ménagers (pot de yaourt, films plastiques, tube de dentifrice, polystyrène, dosettes de café...) et tous les papiers peuvent être déposés dans le bac de tri.

Le 1^{er} janvier 2024 a marqué une nouvelle avancée avec le tri à la source des biodéchets. Dans ce cadre, le SICTOM a entrepris une étude pour identifier les solutions de gestion des biodéchets les plus adaptées à l'ensemble du territoire. Faute d'une infrastructure de traitement de biodéchets à une distance raisonnable, le SICTOM a opté pour un développement renforcé du compostage individuel et collectif en poursuivant la distribution gratuite de composteurs. 2 131 composteurs ont ainsi été remis aux habitants en 2024, soit plus du double des années précédentes. Des ateliers d'initiation aux bonnes pratiques du compostage individuel sont également proposés (inscription obligatoire).

La gestion des déchetteries

Le territoire compte quatre déchetteries – situées à Auffargis, Bonnelles, Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines – toutes gérées par le SITREVA. Elles sont réservées aux résidents de la communauté d'agglomération (sauf Gambaiseuil et Mittainville) et leur accès est gratuit sur présentation d'un Pass'déchèterie.

Les déchetteries accueillent les déchets qui, en raison de leur volume, toxicité ou nature, ne peuvent être collectés en porte-à-porte (bois, végétaux, gravats, métaux, huile de vidange, piles, radiographies...). Les déchets sont ensuite acheminés, selon leur nature, vers des filières de valorisation adaptées. Il est à noter que les types de déchets acceptés peuvent varier selon la déchèterie.

Adoptons des gestes simples pour réduire nos déchets

- ➔ Refuser ce qui n'est pas nécessaire (comme les emballages jetables et les tickets de caisse).
- ➔ Éviter les emballages individuels et privilégier les grands conditionnements.
- ➔ Réduire le gaspillage alimentaire et consommer de manière plus responsable.
Chaque Français jette en moyenne 60 kg de déchets alimentaires par an, dont 25 kg directement liés au gaspillage alimentaire*.
- ➔ Préférer les gourdes aux bouteilles plastiques.
- ➔ Acheter en vrac quand c'est possible.
- ➔ Réutiliser et faire réparer, par exemple en participant à des Répar'café.
- ➔ Se tourner vers les ressourceries pour donner une seconde vie aux objets.

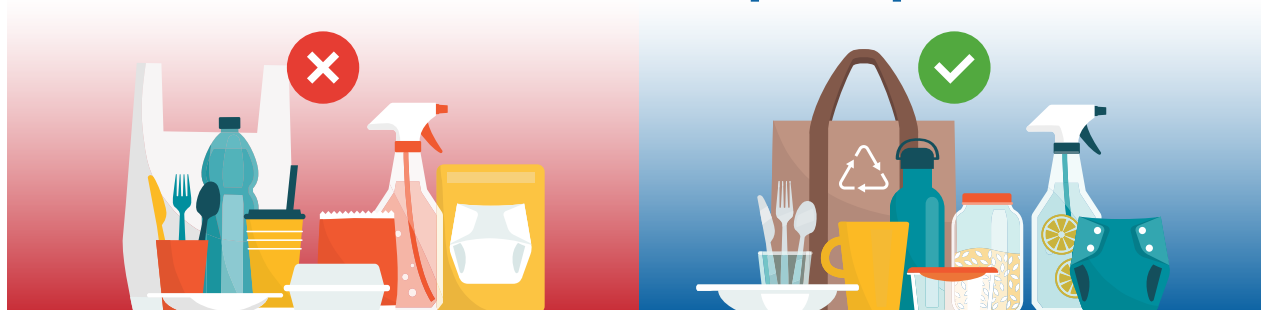


Plus d'infos :

<https://www.sictomregionrambouillet.com>

<https://www.sitreva.fr/>

Réduire les déchets plastiques



* Source : <https://infos.ademe.fr/agriculture-alimentation/2024/de-la-fourche-a-la-fourchette-les-dechets-alimentaires-saccumulent/>

LES TRÉSORS

DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

UNE CARTE DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Bienvenue à Rambouillet Territoires, un lieu où patrimoine naturel et patrimoine culturel se mêlent pour offrir un paysage unique et préservé. Grâce à cette carte illustrée, vous pourrez découvrir les joyaux de notre région : des monuments historiques emblématiques aux personnages illustres qui ont marqué notre histoire, en passant par la diversité de la faune et de la flore. Cette carte s'accompagne du lancement de notre toute nouvelle rubrique « Les trésors du territoire » qui mettra en lumière dans chaque numéro les richesses locales.

Le patrimoine naturel

La forêt de Rambouillet

Le massif forestier (30 000 ha), est constitué de feuillus (chêne et châtaigniers). Il abrite une faune variée, avec de grands animaux (cerfs, biches, chevreuils, et sangliers), et des espèces plus discrètes (renards, lièvres, écureuils, et chauves-souris). La proximité de zones humides favorise également la présence d'oiseaux rares, d'amphibiens, de reptiles et de libellules.

Les étangs de Hollande aux Bréviaires

Classés réserve naturelle nationale, les étangs (600 hectares) constituent un écosystème riche en faune et flore. Avec leurs sous-bois, plans d'eau, et roselières, ils offrent un habitat essentiel pour la biodiversité, abritant une grande variété d'espèces animales (oiseaux, libellules, poissons, et amphibiens).

La réserve naturelle nationale des étangs et rigoles d'Yveline

Située au Perray-en-Yvelines, cette réserve, comprenant les étangs de Saint-Hubert et de Pourras, constitue un site pour la migration, l'hivernage et la reproduction de près de 230 espèces. Le site est classé Natura 2000 et présente un intérêt majeur au niveau environnemental.

La réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles

Cette réserve de 22 hectares est riche de différents milieux (étangs, mares, petits cours d'eau...) et abrite de multiples espèces (94 espèces d'oiseaux et 36 espèces de libellules).

La forêt départementale de Rochefort

Chargée d'histoire, cette forêt fut la propriété de nombreux personnages historiques tels que Gui le Rouge, favori de Philippe 1^{er} au XI^e siècle, ou Hercule

de Rohan, compagnon d'Henri IV au XV^e siècle. Elle est aujourd'hui appréciée des promeneurs et des cavaliers.

La forêt départementale de Pinceloup Saint-Benoit

La forêt de Pinceloup Saint-Benoit sur la commune de Sonchamp, appartient au massif de Rambouillet. Elle faisait autrefois partie d'un ensemble plus vaste, la « forêt d'Yveline », avant les défrichements survenus au Moyen Âge.

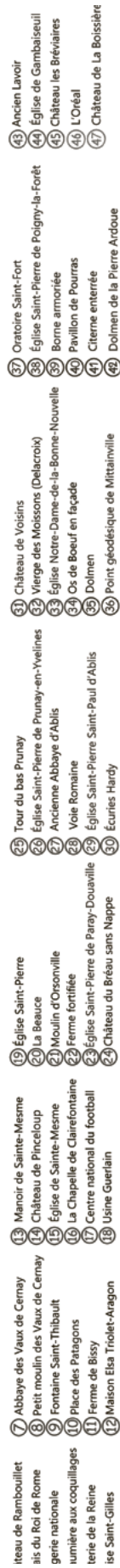
L'Espace Rambouillet à Sonchamp

Créé par l'Office national des forêts et géré par un opérateur privé, l'Espace Rambouillet (250 hectares) est un parc forestier et animalier où il est possible de découvrir les grands mammifères de la forêt (biches, faons, sangliers, cerfs...) et d'admirer plus de 120 rapaces.

Les trésors de Rambouillet Territoires

une carte du patrimoine naturel et culturel





carte présente une sélection de lieux représentatifs de Rambouillet Territoires. Elle n'est pas exhaustive.



Le patrimoine culturel

Les châteaux

Rambouillet Territoires abrite plusieurs châteaux, notamment celui de Rambouillet, résidence royale et impériale, entouré de magnifiques jardins à la française et à l'anglaise. Parmi les autres châteaux remarquables : le château de Pinceloup à Sonchamp, le château de Sauvage à Émancé, le château de Voisins à Saint-Hilarion...

La Bergerie nationale

Fondée en 1786 sous Louis XVI, la Bergerie nationale servait à l'origine de ferme expérimentale pour l'élevage de moutons Mérinos. Aujourd'hui, elle continue à jouer un rôle important dans l'agriculture et l'élevage et est également ouverte au public pour des visites éducatives.

La maison Elsa Triolet-Aragon

Le moulin de Villeneuve, à Saint-Arnoult-en-Yvelines, fut la résidence des écrivains Elsa Triolet et Louis Aragon. C'est aujourd'hui un musée et un lieu de mémoire littéraire.

Le manoir de Sainte-Mesme

Le manoir est une demeure privée qui abrite le musée du costume militaire. Plus de 50 mannequins grandeur nature sont équipés de tenues militaires françaises, britanniques, allemandes et américaines de 1870 à aujourd'hui.

Le patrimoine architectural

Au-delà de monuments majeurs, le territoire est parsemé de fermes anciennes, de lavoirs, de moulins, d'églises, de chapelles et d'abbayes. Ces éléments témoignent de l'histoire rurale et agricole du territoire.

Des personnages illustres

Robert Doisneau

Célèbre photographe français, Robert Doisneau (1912-1994) a séjourné à Raizeux, le village d'origine de sa famille. Il y repose aujourd'hui dans le cimetière communal aux côtés de sa femme.

Elsa Triolet

Femme de lettres d'origine russe, Elsa Triolet (1896-1970) est la première femme à obtenir le prix Goncourt en 1944. Mariée à Louis Aragon, elle repose à ses côtés dans leur propriété, le moulin de Villeneuve.

Louis Aragon

Poète, romancier et journaliste, Louis Aragon (1897-1982) a été une figure importante de deux courants artistiques, le dadaïsme et le surréalisme. Avec Elsa Triolet, il a formé l'un des couples emblématiques de la littérature française du XX^e siècle.

Jean Rochefort

Avec sa voix et sa moustache reconnaissables entre mille, Jean Rochefort (1930-2017) était une icône du cinéma français des années 1960. Il était passionné par les chevaux et c'est à Auffargis qu'il fit l'acquisition du haras de Villequoy.

Plus d'infos :

<https://www.rt78.fr/territoire>

JEU

Monsieur Dédé s'est glissé parmi les trésors de Rambouillet Territoires.

Serez-vous assez observateur pour le dénicher ?



Deux posters sont disponibles sur simple demande à communication@rt78.fr (en version originale et, pour les plus jeunes, en version à colorier).
Dans la limite des stocks disponibles.



LES TRÉSORS DU TERRITOIRE

LES TRÉSORS BOISÉS

Notre territoire abrite des forêts et bois remarquables qui invitent à la découverte de paysages riches et variés. Partons à la découverte de quelques-uns de ces joyaux.

Le massif forestier de Rambouillet, avec ses 30 000 hectares, est le deuxième plus grand d'Île-de-France, attirant chaque année 10 millions de visiteurs. Principalement composé de chênes centenaires et de châtaigniers, il cache des spécimens remarquables tels que le chêne Salvat, le chêne de l'Ascension ou encore le hêtre du cerf ou le hêtre des ponts Quentin. Le chêne de Montorgueil, planté à la fin du Moyen Âge, se dresse, lui, toujours près de la Bergerie nationale.

Le bois de Villepert, entre Bullion et Bonnelles, est un havre de paix. Six majestueux châtaigniers, vieux de près de 300 ans, sont entourés d'une flore variée qui incite à la contemplation et à la découverte. Non loin, la forêt de Ronqueux, à Bullion, avec ses coteaux escarpés offre une grande diversité de milieux naturels propices à l'observation de la biodiversité.

Le bois de Rochefort, à Rochefort-en-Yvelines, s'étend sur 288 hectares, mêlant chênes et landes couvertes de bruyères. Enfin, le massif forestier de Pinceloup-Saint-Benoit couvrant 600 hectares à Sonchamp se distingue par ses larges allées forestières et son sous-bois lumineux peuplé de pins, de genêts et de fougères.

La forêt qui entoure Gambaiseuil, avec ses imposants chênes et hêtres, dévoile un charme à la fois pittoresque et discret, un lieu préservé qui héberge une riche diversité d'espèces protégées.



Quelques arbres remarquables à découvrir dans la forêt de Rambouillet

Chêne Salvat Hauteur 30 m Circonférence 3,54 m	Chêne Baudet Hauteur 20 m Circonférence 5,90 m	Chêne de la queue du pré Hauteur 15 m Circonférence 5,23 m
Chêne de la Pocquerie Hauteur 22 m Circonférence 4,30 m	Chêne de l'Ascension Hauteur 26 m Circonférence 5,15 m	Chêne du président Hauteur 25 m Circonférence 4,50 m
Chêne de la Duchesse d'Uzès Hauteur 26 m Circonférence 2,90 m		



Plus d'infos :
<https://www.rambouillet-tourisme.fr/decouvrir-le-territoire/nature/la-foret-de-rambouillet/les-arbres-remarquables-en-foret-de-rambouillet/>

20 NOTRE INVITÉE

ÉMILIE PERSICO

CHARGÉE DE PRÉVENTION
DES DÉCHETS

“ Les enfants sont très impliqués et réceptifs aux enjeux liés aux déchets. ”

Chargée de prévention des déchets au SICTOM, Émilie Persico sensibilise les habitants aux enjeux du tri et de la réduction des déchets. À travers des actions et des animations adaptées à tous les publics, elle partage des gestes simples pour encourager chacun à mieux gérer ses déchets, que ce soit en milieu scolaire, en entreprise ou lors d'événements locaux. Elle nous présente son métier.

Pourriez-vous nous parler de votre parcours ?

Je travaille au SICTOM (syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) depuis 14 ans. Au départ, j'étais chargée des animations dans les écoles, du suivi des collectes et de la livraison des bacs. Progressivement mon poste s'est orienté vers la communication avec la création de supports pédagogiques tels que des guides et le magazine Pou'bonne la vie, tout en poursuivant les actions de sensibilisation dans le milieu scolaire.

Mes missions se sont encore élargies avec l'extension des consignes de tri et la mise en place du tri des biodéchets à la source. J'ai acquis de nouvelles compétences dans ces domaines en obtenant



Atelier des Journées développement durable 2024

une certification de guide composteur et je suis actuellement une formation de maître composteur. La protection de l'environnement et le développement durable ont toujours été des valeurs importantes pour moi.

Quelles actions menez-vous pour sensibiliser le public aux problématiques des déchets ? À quels publics vous adressez-vous et comment adaptez-vous vos messages ?

Mes missions consistent à sensibiliser la population à la réduction et à la valorisation des déchets. J'interviens le plus souvent en binôme avec Denis Edelin, chargé de communication au SITREVA (syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets).

Nous proposons des animations pour tous les publics, des élèves des écoles maternelles et élémentaires aux résidents des maisons de retraite en passant par les entreprises et les collectivités territoriales.

Nous participons également aux événements organisés par les collectivités comme les Journées développement durable de Rambouillet Territoires à la Bergerie nationale, les diverses manifestations autour du développement durable et de la nature et les opérations de nettoyage de printemps.

Initialement, nos ateliers portaient principalement sur le tri des déchets puis les thématiques se sont diversifiées et nous avons créé des animations spécifiques pour illustrer l'ensemble des sujets liés aux déchets. Nous adaptons notre matériel pédagogique selon les âges : pour les plus jeunes des jeux ludiques, des poubelles customisées, des histoires ou encore une mini-usine pour illustrer le recyclage ; pour les plus grands, des diaporamas et des vidéos ou des explications plus détaillées sur les pollutions liées aux plastiques. Lors des manifestations ou des interventions en entreprises, nous tenons un stand pour expliquer le parcours des déchets. Enfin, nous accompagnons les sites de compostage partagé pendant un an.

Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement dans votre métier ?

C'est un métier vraiment diversifié. Je connais tous les aspects des déchets, j'ai une vision globale, c'est très enrichissant. C'est un poste en constante évolution qui me permet de m'ouvrir à de nouveaux modes de communication, comme les ateliers compost mis en place dernièrement ou à de nouveaux outils. Je mets en place de nouveaux projets. Je peux faire preuve d'initiative et je suis autonome dans mes missions. La communication et la prévention sont intimement liées.

Je fais beaucoup de rencontres lors des événements auxquels je participe, je développe des partenariats, notamment avec le SITREVA, je m'inspire des autres.

Avez-vous constaté une évolution des comportements vis-à-vis du tri des déchets ? Quels conseils donneriez-vous aux citoyens qui ne trient pas encore leurs déchets ou qui le font de manière irrégulière ?

Les enfants sont très impliqués et réceptifs aux enjeux liés aux déchets. Ils jouent un rôle important, notamment en transmettant les bons gestes de tri à leurs parents.

Les évolutions des consignes de tri suscitent régulièrement des questions lors de nos animations. Bien que les habitudes diffèrent selon les populations, le geste de tri est plutôt encourageant.

Aux personnes qui trient peu, je leur conseillerai de se concentrer dans un premier temps sur un type de déchets, comme les emballages cartons ou les bouteilles plastique, puis d'intégrer progressivement de nouvelles pratiques.

Plus d'infos :

www.sictomregionrambouillet.com



Atelier des Journées développement durable 2024

À VOS CÔTÉS...

ÉVEIL ET CRÉATIVITÉ : LES ANIMATIONS DU REPERT (RELAIS PETITE-ENFANCE RAMBOUILLET TERRITOIRES)

Le REPERT est un acteur clef dans le soutien des familles et des assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire de la communauté d'agglomération. Avec ses quatre antennes, le relais propose des espaces d'échanges et d'animations, favorisant la socialisation des tout-petits et le soutien aux professionnel(le)s. Retour sur deux ateliers récents.

Le REPERT au service de la petite-enfance

Au cœur du maillage territorial de la communauté d'agglomération, le pôle petite-enfance avec ses quatre antennes du REPERT – La bulle d'air à Ablis, Les mini-pousses au Perray-en-Yvelines, L'accueil-en-chanté aux Essarts-le-Roi et La Canopée à Rambouillet – géré par le CIAS (centre intercommunal d'action sociale) joue un rôle essentiel auprès des familles et des assistant(e)s maternel(le)s. Claire au Perray-en-Yvelines, Christelle à Ablis, Nadine aux Essarts-le-Roi, et Pauline à Rambouillet accompagnent les parents dans leurs démarches administratives tout en soutenant les assistant(e)s maternel(le)s dans la professionnalisation et l'évolution de leurs pratiques. Elles organisent régulièrement des ateliers à destination des enfants âgés de quelques mois à trois ans, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le).

Des animations pour l'éveil et la socialisation des tout-petits

Les activités proposées sont adaptées au jeune public et leur offrent un environnement stimulant qui favorise l'expérimentation, l'éveil et la socialisation. Les enfants y rencontrent d'autres enfants et explorent différents univers, tout en permettant aux professionnel(le)s de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Les actions des antennes du REPERT sont portées par une volonté de collaborer. Certaines animations sont coorganisées par plusieurs antennes, tandis que d'autres font appel à des partenariats, notamment avec le conservatoire intercommunal Gabriel Fauré. Ces projets favorisent le partage d'idées et de compétences pour concevoir des activités variées et originales, adaptées aux besoins et aux attentes des participants.



Animation « Tapis de lecture »



Animation « Tapis de lecture »

Retour sur deux matinées riches en découvertes à l'antenne des Mini-Pousses

Le 12 novembre 2024 :

Animation "Tapis de lecture"

Cette matinée, issue d'un projet collaboratif entre les antennes du Perray-en-Yvelines et de Rambouillet, a plongé les enfants et leurs accompagnatrices dans l'univers enchanteur des contes et des comptines grâce à un tapis de lecture entièrement conçu et cousu à la main par Claire et Pauline. Inspiré par l'univers de la forêt, ce tapis servira désormais de support interactif à de nombreuses histoires.

Après le rituel d'accueil rythmé par une joyeuse comptine, Claire et Pauline lancent la séance. De « *Cric, Crac... C'est le loup ?* » de Jean Maubille à « *La chèvre bicornue* » de Christine Kiffer et Ronan Badel, en passant par la célèbre comptine « *Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas* », les enfants, attentifs, sont invités à interagir avec les personnages et les objets du tapis. À la fin de l'animation, les tout-petits explorent librement le tapis, observant et manipulant les éléments sous l'œil attentif de leurs assistantes maternelles. Une comptine d'au-revoir clôturé la séance.

Le 15 novembre 2024 :

Atelier d'éveil musical

Lors de cette séance, animée par Claire et Florine Varlez du conservatoire Gabriel Fauré, les enfants ont eu l'occasion de découvrir un merveilleux monde sonore. Après le traditionnel rituel d'accueil Claire et Florine ont interprété en musique « *Riquiqui* » de Magali Bonniol. Au son des djembés ou d'instruments plus atypiques tels qu'un sifflet-moustique ou une boîte de conserve, l'histoire a pris vie. Dans un deuxième temps, les enfants ont pu expérimenter les instruments, apprenant à produire eux-mêmes des sons. Ce moment d'éveil musical a ainsi encouragé leur curiosité et renforcé le lien avec leurs assistantes maternelles. La séance s'est achevée sur l'habituelle comptine d'au-revoir.



Atelier d'éveil musical

C'EST VOTÉ !

Réunis régulièrement en séance de **Conseil communautaire**, vos élus, issus des **36 communes de Rambouillet Territoires**, prennent des décisions ou émettent des avis sur les affaires concernant la communauté d'agglomération.

30

SEPTEMBRE
ABLIS

CONSEIL DU

1/ Parc d'activités Bel-Air-la-Forêt : signature d'une promesse de vente et vente d'un lot de 2 000 m² (lot D392) rue Jacqueline Auriol au bénéfice de la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France (FICIF) pour la création d'une filière de valorisation de la venaison.

2/ Recrutements de stagiaires et d'apprentis (16 à 29 ans, sans limite d'âge supérieure pour les travailleurs en situation de handicap) au sein de la communauté d'agglomération afin de les accompagner vers l'emploi tout en répondant aux besoins des entreprises du territoire.

3/ Attribution d'un fonds de concours en investissement aux communes de Bonnelles, Les Essarts-le-Roi, Auffargis et Poigny-la-Forêt.

25

NOVEMBRE
RAMBOUILLET

CONSEIL DU

1/ Attribution de subventions pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie. 17 dossiers de demandes ont été reçus pour un montant total des subventions à allouer de 1865,98 €.

2/ Projet de Plan des mobilités en Île-de-France. Rambouillet Territoires demande le renforcement de l'offre de transports à la demande, la poursuite du développement des transports collectifs et la sécurisation de la nationale 191.

3/ Attribution d'un fonds de concours en investissement aux communes de Bullion, Boinville-le-Gaillard, La Boissière-École et Le Perray-en-Yvelines et d'un fonds habitat urbain aux communes du Perray-en-Yvelines et de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

16

DÉCEMBRE
ROCHEFORT-EN-YVELINES

CONSEIL DU

1/ Engagement de principe pour le pacte territorial dans le cadre du programme de service public de la rénovation de l'habitat : signature d'une convention avec l'agence nationale de l'habitat (Anah) et le département des Yvelines.

2/ Demande de subvention pour les aménagements de voirie en faveur des bus franciliens des lignes E et G du réseau urbain de Rambouillet.

3/ Attribution d'un fonds de concours en investissement aux communes des Bréviaires et de Clairefontaine-en-Yvelines et d'un fonds habitat rural en investissement aux communes de Bullion et de Clairefontaine-en-Yvelines.

Les séances des Conseils communautaires sont ouvertes au public.

Les procès-verbaux et l'intégralité des délibérations sont disponibles sur : www.rt78.fr

NOS VILLES ET VILLAGES



SAINT-LÉGER-EN-YVELINES



Jean-Pierre GHIBAUDO
Maire depuis 1995

Riche d'un patrimoine historique ancien, Saint-Léger-en-Yvelines est une commune principalement rurale entourée de forêt. Elle se distingue par de nombreux services, un tissu associatif dynamique et une qualité de vie indéniable. Présentation.

Avec ses 35 hectares, Saint-Léger-en-Yvelines est la deuxième plus grande commune de Rambouillet Territoires après Sonchamp. Située à mi-chemin entre Montfort-l'Amaury et Rambouillet, elle se distingue par son environnement naturel : 2 % du territoire est urbanisé, 10 % consacré à l'agriculture et le reste est couvert de forêt domaniale ou privée.

Le village possède un patrimoine historique remarquable. Des traces de l'époque celtique, comme le dolmen de la pierre Ardoue, ou encore des vestiges d'une voie gallo-romaine en témoignent. En effet, sa situation stratégique, à mi-chemin entre Paris et Chartres, en faisait autrefois une halte pour les voyageurs. Mais Saint-Léger porte avant tout un héritage royal. Tous les rois de France, depuis Robert le Pieux jusqu'à Louis XVI (ce dernier étant l'exception), s'y sont rendus pour participer

à des chasses à courre. Sous Louis XV, on y chassa même le loup. Le village jouissait alors d'une protection royale assurée par le comte de Montfort-l'Amaury, vassal du roi. Trois châteaux privés subsistent encore sur le territoire de la commune.

Aujourd'hui, la vie du village s'articule autour de trois priorités. La première est une gestion financière maîtrisée permettant de réaliser des projets nécessaires au bien-être des habitants. La deuxième est la préservation du cadre de vie, entre forêt et terres agricoles, pour conserver le caractère rural tout en tenant compte de la qualité de vie, la troisième priorité. Aussi, les enfants bénéficient de bonnes conditions d'apprentissage à l'école, tandis que les seniors sont intégrés à travers des activités telles que des spectacles ou des voyages. Certaines familles vivent ici à plusieurs générations, renforçant ainsi le tissu familial.



1 434 Léodégariennes et Léodégardiens
35 km² de superficie



© Mairie de Saint-Léger-en-Yvelines

Le tissu associatif est très développé avec près d'une vingtaine d'associations culturelles, sportives ou de loisirs contribuant à l'animation locale. La commune propose également de nombreux services : Poste, bibliothèque, cabinet médical, pharmacie, vétérinaire, centre d'incendie et de secours (dépendant du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines), garage, boulangerie, coiffeur, supérette, restaurants, artisans et trois centres équestres en activité.

Jean-Pierre Ghibaudo, maire depuis 29 ans, se dit heureux. Sa plus belle récompense est d'entendre les nouveaux arrivants affirmer que Saint-Léger-en-Yvelines est un beau village où il fait bon vivre.

LES TRÉSORS DE LA COMMUNE

La pierre Ardoue

Mesurant environ six mètres cubes et pesant entre quinze et vingt tonnes, il s'agit du plus grand dolmen répertorié dans la région parisienne. Il date de la période néolithique (environ 5 000 ans avant JC) et a été classé monument historique en 1924.

L'église Saint-Jean-Baptiste et son clocher

Construite au XI^e siècle, l'église se distingue par son clocher, inscrit au patrimoine historique en 1933 et datant de l'époque de Robert le Pieux. Parmi ses éléments remarquables figurent la nef conçue pour rendre audibles les trompes de chasse, les fonds baptismaux, classés par les Beaux-Arts en 1927, des vitraux installés en 1875 et la pierre tombale au pied de l'autel.

L'ANECDOTE

Peter Townsend (1914-1995), pilote britannique officier au sein de la Royal Air Force et héros de la Seconde guerre mondiale est enterré dans le petit cimetière surplombant le bourg. Il a été écuyer du roi Georges VI de 1944 à 1952 puis de la reine Élisabeth II de 1952 à 1953. Paul-Émile Victor (1907-1995), explorateur polaire et écrivain, dont le nom a été donné à l'une des sentes du village et à la salle polyvalente a également vécu dans la commune.



À faire !

Pour explorer les paysages variés de Saint-Léger-en-Yvelines (plaines, sous-bois lumineux, coteaux boisés, étang...) et découvrir la pierre Ardoue, laissez-vous tenter par une randonnée en forêt.

Retrouvez le parcours sur le site de l'Office de tourisme Rambouillet Territoires : www.rambouillet-tourisme.fr

EN COULISSES

LES SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Les systèmes d'information géographique (SIG) sont des outils importants pour la gestion et la planification des territoires. Ils permettent de rassembler, analyser et visualiser des données géographiques. Le service SIG a pour mission de créer et gérer une base de données de référence pour répondre aux besoins des services de la communauté d'agglomération et des communes.

La géomatique et les systèmes d'information géographique (SIG)

Née dans les années 1960-1970, la notion de géomatique (contraction des termes géographie et informatique) est présente dans notre quotidien partout où la compréhension et la visualisation du territoire est nécessaire. Elle donne la possibilité de mieux faire face aux enjeux actuels tels que les risques environnementaux, les crises démographiques ou les défis de santé publique. Elle regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques.

C'est dans ce cadre qu'a été développé le système d'information géographique (SIG), un outil facilitant le traitement d'importantes quantités de données pour en extraire de l'information utile, géolocalisée. Il s'agit d'un système informatique qui permet, à partir de différentes sources, de collecter, de gérer, d'analyser et de combiner des données spatiales identifiées par leurs coordonnées géographiques (adresse, parcelle, coordonnées x, y...). Ces données peuvent être représentées sous diverses formes : points, lignes,



surfaces... Chaque élément – bâtiment, parcelle, arbre – est ainsi représenté. Associés les uns aux autres, ces éléments représentent au mieux la réalité du terrain.

Les données géographiques sont issues de sources différentes. Certaines sont mesurées directement sur le terrain (relevés topographiques) ou captées à distance (données GPS, photos aériennes, images satellites), saisies à partir de cartes ou de plans existants ou récoltées par des organismes de production de données. Elles sont ensuite stockées dans un système de gestion de base de données. On peut y inscrire, chercher, modifier, trier, extraire diverses informations liées à ces données. Une fois que les coordonnées géographiques ont été attribuées, le système permet de les normaliser et d'en extraire des cartes, des analyses statistiques, des tableaux ou des graphiques.

Le rôle du service SIG

Le rôle du service SIG est de veiller à la bonne gestion des outils, de s'assurer que les données sont toujours à jour et adaptées aux besoins des services et des communes. Le service accompagne les autres services de la communauté d'agglomération, de l'urbanisme aux infrastructures en passant par le développement économique.

Les SIG sont utilisés dans de nombreux domaines tels que la gestion foncière et cadastrale (recensement des propriétés, calcul de surface), la planification urbaine (plans d'occupation des sols et d'aménagement), la gestion des transports (voies de circulation, signalisation routière), la gestion des réseaux (assainissement, gaz, électricité, téléphone), la gestion du patrimoine (espaces verts, parcs, jardins), les applications topographiques (travaux publics et génie civil), les applications liées à la sécurité civile (prévention des risques naturels et technologiques), la gestion des ressources naturelles (protection de l'environnement, études climatologiques ou hydrographiques).

Ainsi, le SIG a montré son utilité lors de la modification de l'intérêt communautaire, notamment pour la définition des zones d'activités. Il intervient également en tant que support, conseil et assistance pour les 36 communes de Rambouillet Territoires pour la mise à jour des données cadastrales ou des données cartographiques des plans locaux d'urbanisme (PLU) ou encore l'intégration d'informations dans les bases de données.

Le service doit faire face à un certain nombre de défis, l'un d'eux étant la collecte de données fiables et à jour. Le SIG ne cesse d'évoluer avec l'introduction de nouvelles technolo-

gies, comme l'utilisation de drones pour les vues aériennes. De plus, l'IA (intelligence artificielle) fait son apparition dans les logiciels de SIG, permettant des analyses plus rapides et plus poussées.

Aujourd'hui, l'objectif à moyen terme pour le service SIG est d'acquérir une version plus récente du logiciel puis d'élargir l'accès aux données géographiques à d'autres services de l'agglomération.

Un métier aux multiples facettes

Élodie est géomaticienne. Son métier associe un intérêt prononcé pour la géographie et les cartes et une expertise technique approfondie. Avec son parcours en géographie et sa spécialisation en SIG, Élodie manipule les données avec rigueur pour en tirer les informations précieuses. Elle doit également être capable de comprendre les besoins des différents services ou des communes pour leur fournir les données ou les conseils les plus adaptés. La gestion de données géographiques requiert de nombreuses compétences, de l'analyse de données à la cartographie, en passant par la gestion de bases de données et la sémiologie graphique (ensemble des règles régissant la construction d'un système de signes permettant la traduction graphique d'une information, afin de la rendre compréhensible). Avec l'évolution rapide des technologies, il faut également être curieux, adaptable et prêt à apprendre en permanence.

Retrouvez la cartographie du territoire sur le site internet :

<https://www.rt78.fr/annuaires/carte>



Direction du SIG

30 INSTANTANÉS

LES ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE

Découvrez un aperçu en images des derniers événements marquants de Rambouillet Territoires illustrant la diversité et la richesse des initiatives de la communauté d'agglomération.

Octobre 2024

Activation d'une cellule de crise lors des épisodes d'inondations

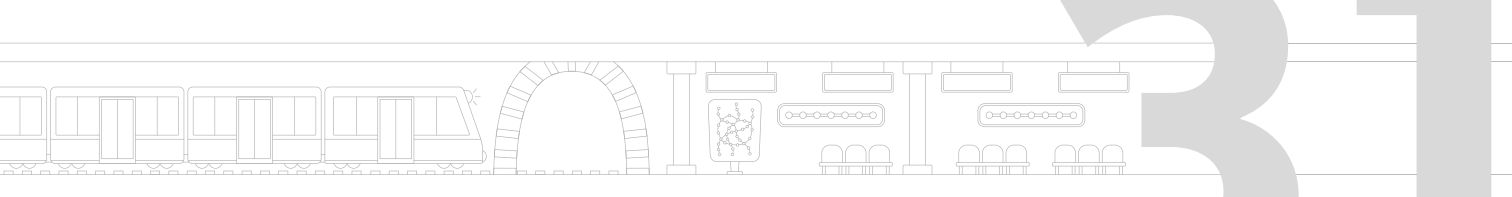
En octobre dernier, la communauté d'agglomération a subi deux épisodes pluvieux successifs d'une intensité inhabituelle, entraînant des inondations importantes dans près de la moitié des communes de son territoire. Dans le cadre de ses compétences en gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et en assainissement, Rambouillet Territoires a activé une cellule de crise réunissant des acteurs clés.

La cellule de crise a centralisé les informations et coordonné les interventions avec les services de secours, les syndicats de rivières, les transports, l'État, la DIRIF (direction des routes d'Île-de-France), la ville de Rambouillet et le CMN (centre des monuments nationaux). Elle a également surveillé les zones sensibles, retiré des embâcles (tas de débris) et anticipé les besoins d'intervention pour limiter l'impact des inondations.

Grâce à la cellule de crise, une communication claire a pu être assurée auprès des habitants. Des messages ont ainsi été publiés régulièrement sur le site Internet de la communauté d'agglomération et ses réseaux sociaux, ainsi que via l'application Iliwap des communes.

Retrouvez notre édition spéciale en scannant le QR Code





L'ACTU DE LA RÉGION

TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE : LA TARIFICATION UNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, une réforme importante des transports en Île-de-France transforme le quotidien des Franciliens. La simplification des titres de transports vise à encourager l'usage des transports publics et à renforcer la cohésion sociale et territoriale.

Pour les voyageurs occasionnels

Les voyageurs occasionnels ont désormais le choix entre deux titres simples : un ticket à 2,50 € pour les trajets en métro, train et RER, et un ticket à 2 € pour les bus et tramways. Ces titres sont valables pour tous les trajets en Île-de-France, quelle que soit la gare ou la station d'entrée.

De plus, les voyageurs peuvent bénéficier de correspondances gratuites jusqu'à deux heures après la première validation pour le métro, train et RER, et une heure et demie pour le réseau bus-tram.

Navigo Liberté + : un service qui se généralise

Le service Navigo Liberté+ est étendu à l'ensemble du réseau francilien (hors Orlyval), permettant aux voyageurs de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % par trajet, de correspondances offertes entre les réseaux ferrés et de surface (bus, tramway, Noctilien, Transport à la demande, cars express, etc.) lors d'un même trajet, et de la possibilité de payer a posteriori.

Les usagers paient le mois suivant en fonction des trajets réellement effectués.

Un seul titre pour accéder à tous les aéroports

Un seul titre permet de se rendre aux aéroports, le Ticket Paris Région <> Aéroports, quel que soit le point de départ par les modes métro, train, RER et Orlyval, au tarif de 13 €.

Le titre Paris Visite est désormais unifié pour un accès en illimité dans toute l'Île-de-France, aéroports inclus.

Pour les abonnés et les bénéficiaires des tarifs réduits, rien ne change

Pour les abonnés Navigo annuel, mensuel ou hebdomadaire, il n'y a aucun changement, tout comme pour les bénéficiaires de tarifs réduits.

Enfin, les tickets achetés avant le 1^{er} janvier 2025 restent valides et peuvent être utilisés selon la réglementation précédente.

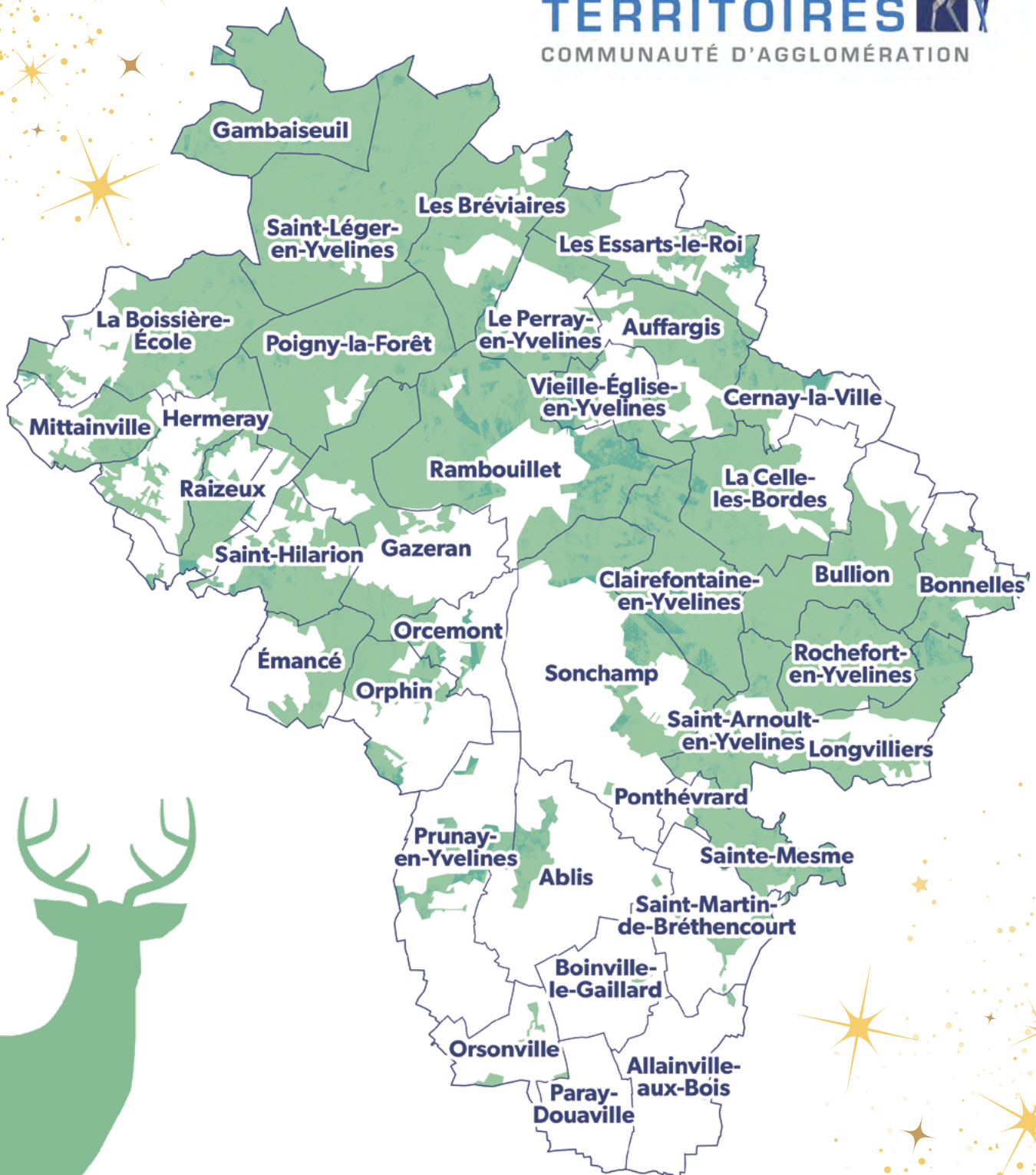
Les usagers en possession de ces titres sont invités à les écouler en priorité avant d'acquiescer les nouveaux titres.

Plus d'infos : www.iledefrance-mobilites.fr

Dès janvier 2025, Île-de-France Mobilités révolutionne la billetterie avec 2 tarifs seulement (sauf aéroports).



îledeFrance
mobilités 



L'équipe de Rambouillet Territoires
vous souhaite une merveilleuse année 2025

